



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

6^{ème} Commission

N° CP-2019-5-6-6

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORE TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUES SUR 10 ARBRES REMARQUABLES A GUEBWILLER

Résumé : Dans le cadre de la valorisation du patrimoine arboré, le Conseil départemental subventionne des actions de restauration et de conservation effectuées sur des arbres remarquables appartenant à des communes ou à des particuliers, classés à l'inventaire départemental des arbres remarquables. La commune de GUEBWILLER sollicite l'aide financière du Département pour effectuer des travaux de valorisation sur 10 arbres remarquables. A ce titre, une subvention de 2 060 € pourrait lui être accordée.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine arboré, le Département du Haut-Rhin est sollicité par la commune de GUEBWILLER pour des travaux d'entretien sur 10 arbres remarquables (pin jaune, séquoia, cyprès chauve, cèdre de l'Atlas, pin noir d'Autriche, cèdre bleu) situés au parc de la Neuenbourg et de la Marseillaise.

Le montant éligible pour ces travaux s'élevant à 5 150 €, je vous propose d'accorder une subvention de 2 060 € à la commune de GUEBWILLER, qui fera l'objet d'un versement unique.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 22 mars 2019.

Les crédits nécessaires seront imputés sur le Programme C733, chapitre 65, fonction 738, nature 65734.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT